REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE
DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT
GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL
Bureau : Evaluations, Concours et diplômes
Complexe d'enseignement agricole
B.P. 79
31326 CASTANET TOLOSAN
Tél. : 05 61 28 84 03

NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N98-2129

DATE 16 DECEMBRE 1998

CLASSEMENT

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

à

Messieurs les Directeurs Régionaux
de l'Agriculture et de la Forêt

OBJET : Information sur les recueils de sujets d'examens de l'Enseignement technique agricole diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR)

DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate

PLAN DE DIFFUSION

Administration centrale – diffusion B
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM
Inspection générale de l'agriculture
Conseil général de l'agronomie
Inspection de l'enseignement agricole
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Etablissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche
Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat

POUR INFORMATION

Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement agricole publics, privés, les services régionaux de formation et de développement, l'inspection pédagogique que le CNPR diffuse comme l'an passé les recueils de sujets d'examens de l'enseignement technique agricole.

Les commandes de recueils devront être adressées au CNPR en utilisant le bon de commande ci-joint et selon les modalités de paiement précisées dans cette note.

Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR.

Les recueils de sujets d'examens relatifs à la session 1998 seront disponibles au CNPR au cours du mois de novembre 1998.

L'attention des chefs d'établissement et des enseignements doit être attirée sur l'intérêt pour chaque enseignement de disposer, dans le souci d'une bonne préparation des élèves aux examens, de l'ensemble des sujets d'examens relatifs aux formations dispensées.

A partir de 1998, pour faciliter l'utilisation de ces annales, les recueils des sujets BTA sont diffusés par option.

Edgar LEBLANC
Sous-Directeur de la politique des formations
de l'enseignement général, technologique et professionnel

CNPR
CENTRE NATIONAL DE PROMOTION RURALE
ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Diffusion des annales des examens de l'enseignement agricole

À RETOURNER
Marmilhat - BP 100
63370 Lempdes
Tél. 04 73 83 36 00
Fax 04 73 61 78 66

BON DE COMMANDE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

5n° siret : 180.070.062.00013 / code APE : 751E

Nom ou organisme ou établissement	
Adresse (pour facturation)	
Nom du **correspondant** (pour l'organisme)	
Adresse pour **expédition** (si différente de celle de l'organisme)	

- remplir la commande détaillée au dos du bon de commande
- reporter la somme totale ci-dessous
- dater et signer
- accompagner ce bon de commande de votre règlement

(au cas où un titre serait momentanément épuisé ou en actualisation, nous servirons votre commande sans ce titre, et nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera disponible).

Le présent bon de commande arrêté à la somme de (écrire en toutes lettres) :

_ _

attention

Toute commande d'ouvrages ou souscription d'abonnement doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CNPR.

Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux qui peuvent régler soit par chèque joint à la commande, soit par mandat administratif en indiquant le n° et la date du mandat *(texte de référence ministère de l'écononomie, des finances et du budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-MO-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics).*
Du fait de cette obligation, les commandes par télécopie ne seront servies qu'à réception du titre de paiement.

réglé par :
- ☐ chèque postal ou bancaire ci-joint* (libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable du CNPR)

ou

- ☐ mandat administratif n° ________ date ________
(CCP Clermont-Ferrand : 20041-01003-0550128X024-11)

A ______________ *le* ______________ *Signature et cachet*

Bon de commande à retourner au CNPR *- Site de Marmilhat - BP 100 - 63370 Lempdes*

☐ * **Le présent bon de commande tient lieu de facture.**
Si toutefois vous souhaitez une facture acquittée, veuillez cocher cette case.

12/10/98

	Réf.	Examen		Tarif à l'unité	Nombre d'exemplaires	Coût à facturer
Annales des examens 1998	AE98-01	CAPA rénové - CAPA Traditionnel		60		
	AE98-02	BEPA	Épreuves communes	35		
	AE98-03	BEPA	option Exploitation	60		
	AE98-04	BEPA	option Transformation	25		
	AE98-05	BEPA	option Services / Animalerie	60		
	AE98-06	BEPA	option Aménagement de l'espace	25		
	AE98-07	BEPA	option Activités hippiques	20		
	AE98-08	BEPA	option Agroéquipements	25		
	AE98-09	Bac Techno		60		
	AE98-10	Bac Pro		70		
	AE98-11	BTA	option Production	50		
	AE98-12	BTA	option Transformation	30		
	AE98-13	BTA	option Commercialisation et services	35		
	AE98-14	BTA	option Aménagement de l'espace	35		
	AE98-15	Bac S		30		
	AE98-16	BTSA	Épreuves communes	35		
	AE98-17	BTSA	option ACSE	25		
	AE98-18	BTSA	option Technologies végétales	15		
	AE98-19	BTSA	option Productions animales	25		
	AE98-20	BTSA	option Productions aquacoles	20		
	AE98-21	BTSA	option Productions horticoles	20		
	AE98-22	BTSA	option Viticulture-Œnologie	20		
	AE98-23	BTSA	option Technico-commercial	30		
	AE98-24	BTSA	option Gestion et maîtrise de l'eau	35		
	AE98-25	BTSA	option Aménagements paysagers	25		
	AE98-26	BTSA	option Gestion et protection de la nature	20		
	AE98-27	BTSA	option IAA	25		
	AE98-28	BTSA	option Gestion forestière	15		
			Collection 1998	660		
Annales des examens 1997	AE97-01	CAPA - BEPA Traditionnel		80		
	AE97-02	BEPA rénové	Épreuves communes	60		
	AE97-03	BEPA rénové	option Exploitation	60		
	AE97-04	BEPA rénové	option Transformation	20		
	AE97-05	BEPA rénové	option Services / Animalerie	35		
	AE97-06	BEPA rénové	option Aménagement de l'espace	30		
	AE97-07	BEPA rénové	option Activités hippiques	30		
	AE97-08	BEPA rénové	option Agroéquipements	25		
	AE97-09	Bac Techno		60		
	AE97-10	BTA		100		
	AE97-11	Bac S		35		
	AE97-12	BTSA Traditionnel		35		
	AE97-13	BTSA rénové	Épreuves communes	35		
	AE97-14	BTSA rénové	option ACSE	30		
	AE97-15	BTSA rénové	option Technologies végétales	20		
	AE97-16	BTSA rénové	option Productions animales	25		
	AE97-17	BTSA rénové	option Productions aquacoles	30		
	AE97-18	BTSA rénové	option Productions horticoles	20		
	AE97-19	BTSA rénové	option Viticulture-Œnologie	20		
	AE97-20	BTSA rénové	option Technico-commercial	30		
	AE97-21	BTSA rénové	option Gestion et maîtrise de l'eau	30		
	AE97-22	BTSA rénové	option Aménagements paysagers	30		
	AE97-23	BTSA rénové	option Gestion et protection de la nature	20		
	AE97-24	BTSA rénové	option IAA	30		
	AE97-25	BTSA rénové	option Gestion forestière	20		
			Collection 1997	680		
Annales des examens 1996	AE96-01	CAPA - BEPA	options traditionnelles	60		
	AE96-02	BEPA	options rénovées	120		
	AE96-03	BTA - Baccalauréat Technologique		100		
	AE96-04	BTSA		120		
	AE96-05	Bac S		60		
			Collection 1996	340		
Annales des examens 1995	AE95-01	CAPA - BEPA	options traditionnelles	40		
	AE95-02	BEPA	options rénovées	90		
	AE95-03	BTA - Bac D' - Baccalauréat Technologique		100		
	AE95-04	BTSA		100		
			Collection 1995	250		

1994/1995 : sous réserve des stocks disponibles (ces annales ne seront pas réimprimées).

Total de la commande